



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 06

Président : Mr. ROUGER Alain

Vice-Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 05 du 04 novembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

JOURNEE DU 11 NOVEMBRE 2021

Match n° 50471.1 Clussais 1 – Niort St Liguair 3 en D3 poule D

Arbitre Mr. GUIGNARD Jean-Yves

Réserve du club de Clussais

Je soussigné(e) NIVET JULIEN licence n° 1192419174, Capitaine du club ET.S. CLUSSAIS LA POMMERAIE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club O.L. ST LIGUAIRE NIORT, pour le motif suivant : des joueurs du club O.L. ST LIGUAIRE NIORT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Dossier en instance

Match n° 51623.1 Fors 2 – Brûlain 3 en D5 poule G

Arbitre désigné sur la rencontre : Mr. RACAUD Patrice

Match non joué

- Courrier du club de Fors
- Courrier du club de Brûlain

Pris note des courriers. La rencontre sera reprogrammée à une date ultérieure.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Alain ROUGER